CRE du 19 juillet 2016

Présidente
Fabienne ROGER, DR
Béatrice POGGIO, DRH-DS

Délégation FO
Denis CHAIGNEAU
Représentant syndical
Dominique SAINT-ARAILLE
Michèle LARROQUE excusée
Pierre CHARTRAIRE excusé

ORDRE DU JOUR

1 – Approbation des PV du 22 juin 2016 :
PV non finalisé, approbation à reporter

2 – Informations sur les mouvements d'emploi depuis début juin 2016 (sorties, entrées, mobilités temporaires, ...) et les parutions à venir, management compris. Remplacement des départs à venir. Remplacements des absences temporaires :

La direction : Rien de nouveau pour les mobilités géographiques, 17 personnes concernées.
Les mobilités sur NCA sont reconduites jusqu'à la fin de l'année.
2 mobilités pérennes, Angoulême et Bayonne.
2 arrivées en recrutements internes, Formateur Maçon pour Périgueux et Gestionnaire ADV en DR.
3 départs à la retraite.
Aide-Cuisinier sur Caudéran et Chef de Cuisine pour Périgueux en recrutements externes. (priorité donnée aux personnes en poste CDD et intérim).
Chef de Cuisine à Caudéran en recrutement interne/externe.
Aide-Cuisinier à Bayonne recrutement dans le cadre d'1/2 temps en partenariat avec un organisme d'insertion.
Recrutement d'un emploi « accompagnement » sur Bayonne en Economie Sociale et Solidaire.
Recrutements des IF toujours en cours.
Manager de Pau, recrutement externe en cours de finalisation.
ATP Périgueux et Formateur Gestionnaire de Paye à Bayonne en cours de recrutement externe à finaliser.

FORCE OUVRIERE demande si le recrutement en externe de MF n'est pas le signe d'un changement de culture du management à l'AFPA et donc de méthode de management tout court... !

3 – Information trimestrielle sur les effectifs CDI/CDD :

La direction : nous avons eu un souci dans le traitement d'infos sur les bases de données pour produire ces tableaux (si le salarié n'était pas présent depuis 3 mois, il n'apparaissait plus).
Evolution CDD/ CDI sur les marchés CSP (+1) et embauche de CDD (+8), soit 23 ETP sur AFPA Transitions.
Pour les éléments par centre, cf. : le tableau fourni.
Pour la région Aquitaine, retour des CDD depuis janvier qui passent de 34 à 52 ETP, +18 !
Près de 3 CDI en plus sur la même période, soit 242 CDI ETP.
Au total, 294.51 ETP Rémunérés, à fin juin .
Réponse à une question posée :
Le CDI-I : contrat à durée indéterminée avec la société Intérim. La société « utilisatrice » est l'AFPA. Pas de période de carence pendant 36 mois. Mêmes conditions financières qu'un salarié AFPA, à l'exception de la mutuelle. 2 contrats cadres avec Manpower (avec un minimum de 4 mois) et Adecco.
Identification de 3 emplois possibles (le premier est celui de formateur) afin d'assurer la poursuite sans « trous » du contrat.
Problème du statut cadre pour les formateurs.
L'AFPA peut proposer ses candidats (plus facile avec des métiers en tension).

Les juristes AFPA ont choisi de décompter des 36 mois, la période éventuellement déjà réalisée à l'AFPA...

FORCE OUVRIERE : la baisse des effectifs continue, la hausse du pourcentage de CDD et autres CDI-I augmente, inexorables, tant l'une que l'autre... Pour une entreprise de services comme la nôtre, le premier investissement est l'humain car c'est celui qui maitrise la compétence et qui assure la production.
Que dire de l'avenir d'une entreprise qui, depuis bientôt 10 ans, ne cesse de désinvestir dans ce domaine ?
FORCE OUVRIERE présente la situation des AT de Caudéran et demande où en est la situation en termes de soutien humain de ces 4 salariées ?

Réponse de la direction :
-600 entrées depuis janvier, ce n'est pas 600 stagiaires. Le flux est inférieur en 2016 à 2015, tout compris. En nombre d'ETP nous avons aujourd 'hui plus d'ETP à Caudéran que l'année dernière.
Il y a eu un pic d'activités, c'est vrai, mais nous y avons apporté un soutien (entre autres de Bègles). L'autre problème tient à une autre organisation : elles sont en bout de chaîne avec les difficultés que cela entraîne !

FORCE OUVRIERE : il faut apporter des réponses à des situations de mal-être, quelles qu'elles soient.

4 – Continuité de l'information sur l'organisation du Conseil en Formation et Commercial. Information/consultation sur les nouvelles organisations régionales :

La direction : finalisation de ce point attendue aujourd'hui. Agen n'a pas pu encore tenir son CHSCT, mais c'est le dernier établissement à consulter.
Demandes de compléments d'informations.
Demain matin se tiendra une réunion des assistantes-formation (ASCO) en présence de la Directrice Régionale.
3 objectifs : échanger sur les enjeux avec et au sein de leur nouvelle famille, exprimer leurs interrogations, échanger sur les objectifs.
La « famille » Conseil en Formation est placée dans le Pôle 2. A des exceptions près...

FORCE OUVRIERE constate que les données fournies sont « fluctuantes » (exemple ASCO et Assistantes RH) parce que les organisations ne sont pas toutes les mêmes d'un centre à un autre, d'une « famille » à une autre. Carence d'organisation ou indécision (motivée par quelles raisons ?).
Par ailleurs les directeurs Conseil en Formation et Ingénierie de Formation seraient relativement « peu visibles » pour leurs troupes sur le terrain (activités, distances).
FORCE OUVRIERE refuse de donner un avis suite au manque d'informations.

5 – Point sur l'activité et le budget à mi-année :
En présence du contrôleur de gestion, Christophe HOURQUEBIE

La direction :
Produits : 2,5 M€ de CA en retard dont 1,5 M€ sur le Conseil Régional.
Pôle Emploi n'a pas relancé de nouveaux lots dans l'attente du plan 500 000.
Sur le PASP (Déclic compris) nous sommes au niveau prévu.
Sur les publics spécifiques : identique qu'en 2015, un peu en dessous du prévisionnel.
En retard sur les CIF, mieux sur les CSP qu'en 2015 (en grande partie grâce à AFPA Transitions).
POE collectives OK mais en retard sur Branches/ Entreprises.
Evolution favorable sur les agents publics (militaires).
Maintien de l'alternance (hors CFA), DIF perte importante.
80 000 euros de perte au global sur le MP.

Charges : Comparaison avec le budget de l'an dernier (petit périmètre) difficile.
RH légèrement dépassé (120 000 € de plus) mais budget Charges à peu près respecté.
Au final 1 M€ de perte à fin mai.

Synthèse (par la directrice régionale) :

Moins 800 K€ dès le début dû au retard des commandes mais 350 K€ déjà acquis pour 2016 dans le cadre du plan 500 000.
Les premières entrées, dans ce cadre, ne se feront pas avant septembre avec entrées jusqu'au 31 décembre 2016 (règlement, avance sur le marché, dès l'entrée du stagiaire).
Au final, les 800 K€ vont manquer en fin d'année.
L'effet sourcing négatif (75% seulement du dispositif) est la principale cause du manque à gagner mais aussi le contexte pénalisant de fin de marché (sorties massives au 3 août).
Une des solutions est d'essayer d'élargir le sourcing hors région, une autre de travailler sur une évolution de notre offre pré qualifiante (plan d'action en cours en direction des orientations venues de Pôle Emploi : en particulier sur les AIF).

Pôle Emploi en Nouvelle Aquitaine est sur une politique de saturation des offres du PRF et, principalement, sur nos offres AFPA.
L'effet prix va également nous impacter avec la fusion en grande région...

La perte sur les CIF ? C'est multifactoriel : programmations non suffisantes, perte de dossiers validés par la commission du Fongecif, décalage des entrées dû à des offres non ouvertes suite aux échecs aux AO du PRF.
Sur le plan Entreprises, notre carnet de commande augmente, ce qui laisse espérer que sur ce secteur nous réussissions à atteindre notre prévision.

Notre budget 2016, Nouvelle Aquitaine, présenté était de 70 M€ et le DG nous avait alors ajouté 6 M€ du plan 500 000 qui ne démarre pas chez nous...

FORCE OUVRIERE constate que le « manque » à gagner est principalement dû au Conseil régional, pour la Petite Aquitaine toutefois. Cela ne laisse rien augurer de bon pour la Nouvelle Aquitaine et pour l'élargissement territorial qui va avec... Le sourcing est une chose, les commandes en sont une autre !
Pour conclure, le fond du problème reste complétement politique et plus précisément politique régionale aquitaine...

6 – Plan 500 000 demandeurs d'emploi, point sur les abondements du Conseil Régional et les appels d'offres :

La direction : nous vous avons remis les abondements. De 160 à 170 K€ pour l'Aquitaine.
Ces réponses aux AO Mobilisation sont plus stratégiques que financières (prix d'achat autour de 4 € de l'heure...).

FORCE OUVRIERE remarque que la part de l'AFPA dans les partenariats est notablement de peu de poids par rapport aux volumes complets même si elle entend le positionnement stratégique de l'AFPA qui ouvrira, au sortir de ces mobilisations, ses offres qualifiantes...

7 – AFPA Transitions :

- **Point sur 2015 : activités, recettes, dépenses,**
- **Budget 2016,**
- **pistes d'évolutions à venir.**

La direction : nous n'avons pas de budget 2016 à ce jour. Nous avons les produits mais pas les charges... Notre budget initial reste de 1,2 M€.

FORCE OUVRIERE signale qu'en prévision du passage en EPIC et filiale la direction générale est en train de répartir les personnels d'AFPA Transitions. Qu'en est-il en Aquitaine ? Les entretiens ont-ils commencé ?

Tous les personnels vont rejoindre la filiale (le pôle 3), sauf ceux qui interviennent sur le PASP.

Les entretiens démarrent aujourd'hui. A ce jour, il n'y a pas d'affectations en cours.

Elus : nous savons que le départage EPIC / Filiale est fait depuis ce matin en Aquitaine.

La direction :
Il s'agit d'expliciter leur affectation à chacun en fonction de leurs tâches.

FORCE OUVRIERE : même si nous comprenons bien qu'un salarié est en situation de subordination vis à vis de son employeur, il est inadmissible, du point de vue de la stricte application du code du travail, qu'un futur salarié en risque de changement de son contrat de travail ne soit pas informé, en direct lors d'un entretien individuel dédié, d'un changement fondamental de ses conditions de travail.
Au mieux, il s'agit d'une faute professionnelle du ou des hiérarchiques concernés, au pire d'une dissimulation de la direction envers les IRP.
Dans tous les cas, ces glissements de potentiels salariés (ASCO et personnels AT) vers l'EPIC ne font que témoigner de l'approximation avec laquelle la direction générale a traité l'approche économique EPIC / Filiale qui de jour en jour voit ses salariés retourner à la « maison-mère » pour raison de « fonte des plombs » pas trop rapide... !

8 – Point sur le calcul des ICCP par centre :

La direction : nous n'avons pas la date de la passation en paye pour 2014-215.

9 – Patrimoine : présentation de la situation à partir des documents de l'expertise nationale:

La direction : nous n'avons reçu aucun document de ce type... Un document synthétique est disponible dans l'e-space AFPA mais nous n'avons eu aucune explication ni commentaire sur le sujet !

FORCE OUVRIERE : les membres du CCE ont été rendus destinataires de ces documents établis par un cabinet conseil sous commande de la direction générale, lors du dernier CCE ordinaire de fin juin...
Sans commentaires sur la clarté des travaux ouverts dans le cadre de l'évolution statutaire de l'AFPA ...!

10 – Informations-consultations :

- **Bilan social 2015,**
- **Bilan Emploi 2015,**
- **Perspectives Emploi et qualifications 2016 avec salariés sans activité (partielle ou totale),**
- **Temps partiel 2015.**

Questions reportées au prochain CRE.

La direction n'a pas eu le temps suffisant de traiter le compte-rendu de la commission pour y apporter des réponses argumentées.

11 – Point sur le parc des véhicules, centre par centre, de l'Aquitaine et règles de gestion:

La direction : « Flotte inchangée ».
Règles de gestion : Carole SANCHEZ gère (commande de véhicules, contrats de location, cartes carburant) les réservations SIREV via le MSMG, réception véhicules MSMG et L.A, entretien mécanique tous salariés et MSMG, entretien propreté société de ménage, restitution du véhicule MSMG, contrôle technique MSMG.
Faire le plein à l'aller et au retour reste souvent un problème.

FORCE OUVRIERE : le problème des véhicules utilisés le soir, voire la nuit, reste entier ... !

12 – Point sur l'évolution du plan de formation du personnel en 2016 :

La direction : moins de mise en œuvre (1er trimestre) que l'an dernier à la même époque mais taux de réalisation meilleur.
La fusion des 3 territoires permet de mieux délocaliser en grande région les formations et donc d'avoir une meilleure participation des salariés.
Pas de suppression mais un rajout (IODA) par rapport aux thèmes de l'an dernier.

FORCE OUVRIERE déclare que le travail qui devait se faire sur les RPS (entamé en 2015) n'a pas fait l'objet d'un bilan final avant mise en œuvre...
A quand ?
Dans tous les cas, la prochaine commission fera pour sa part un point sur ce sujet !
RV en commission et au CRE de septembre

13 – Questions d'actualité :

Les élus souhaiteraient savoir à l'avenir qui préside le CRE...

La séance est levée à 16 heures 45

Les élus FORCE OUVRIERE
Denis CHAIGNEAU (DR) – Michèle LARROQUE (Pau)
Représentant Syndical Dominique SAINT-ARAILLE (DR)
Consultez notre site www.fo-afpa.fr

Nous nous tenons à votre disposition pour toutes les questions que vous pourriez vous poser.